

Province de Luxembourg
Arrondissement de Neufchâteau
COMMUNE DE LEGLISE
www.communeleglise.be



Avec le soutien du Fonds Elia géré par
la Fondation Roi Baudouin

Service Accueil Temps Libres

**Anne Bauval
Quentin Didriche**

**L'accueil d'enfants porteurs de
handicap au sein d'activités de
vacances ou ...
comment travailler l'inclusion sociale,
par et pour les adultes de demain.**

**Petit guide pratique pour la sensibilisation au
handicap et l'intégration d'enfants en situation
de handicap dans les milieux ouverts.**

Contenu

Introduction	4
<i>Représentations</i>	6
<i>Droit</i>	7
<i>La communication</i>	7
<i>La demande d'intégration</i>	8
<i>Le secret professionnel</i>	9
<i>Préparation à l'intégration et mise en œuvre</i>	11
<i>Sensibilisation générale, première approche du handicap et de l'intégration</i>	13
Smiley.....	13
Post-it	13
Avantages et désavantages	14
Représentation et définition.....	14
Vivre le handicap	15
Vivre l'exclusion.....	16
Vivre l'exclusion variante coopérative	16
Appartenance – exclusion	17
Importance de la coopération	17
Règles de vie commune.....	18
<i>Sensibilisation à la déficience visuelle</i>	19
Le portrait sensoriel	19
Que voyez-vous?	20
La rumeur à rire	21
L'objet qui tombe.....	22
La princesse prisonnière	23
La séquence	24
Slalom sonore	24
<i>Sensibilisation à la déficience auditive</i>	25
Identification d'un objet	25
Qu'est-ce que j'ai dit ?	26
Je m'exprime par le mime	27
<i>Sensibilisation à la déficience motrice</i>	28
Une autre manière	28
Se déplacer.....	28
Faire le travail	29
Course à obstacles.....	30

Le dire avec effort	31
<i>Sensibilisation à la déficience intellectuelle</i>	32
Nouvelle orientation	32
Un à la fois	32
Suivre les instructions	33
Conclusions	35
Annexe 1	36
Annexe 2	45
Bibliographie	46

Introduction

Notre service est actif dans l'organisation, le soutien et/ou la promotion d'activités durant les temps libres. Suite à un état des lieux (dans le cadre de la mise en place du décret Accueil temps libres), nous avons remarqué qu'il n'y avait pas (ou très peu) d'accueil durant les congés scolaires adapté aux enfants porteurs de handicap dans notre région. L'enfant est généralement scolarisé dans un établissement spécial, il est donc principalement en contact avec d'autres enfants porteurs de handicap. La base de notre réflexion et de notre travail est la volonté d'intégrer ses enfants dans des activités ouvertes à tous. En effet, nous sommes convaincus que cette intégration, même si elle demande un investissement et une remise en question de nos pratiques et de nos croyances, peut être très bénéfique pour tous les participants.

On peut résumer les principaux buts de notre projet comme suit :

- Offrir un accueil de qualité aux enfants porteurs de handicap
- Permettre aux parents de l'enfant porteur de handicap de bénéficier d'un service d'accueil et de vaquer à leurs occupations, professionnelles ou autres (familiales,...) et donc leur permettre d'améliorer leur qualité de vie
- Offrir aux autres enfants, futurs citoyens de demain, l'occasion de s'ouvrir au monde de la différence et aux notions de tolérance, entre-aide, lever les peurs injustifiées...
- Sensibiliser l'équipe éducative, les parents des autres enfants à ces mêmes notions

Notre démarche a été de penser, réfléchir le projet mais aussi l'expliquer à l'équipe éducative (via une information et une formation), aux enfants fréquentant le centre de vacances, à leurs parents ainsi qu'aux parents de l'enfant porteur de handicap.

Etant donné que l'intégration a lieu essentiellement durant les stages ou plaines de vacances et que pour ces activités, nous travaillons avec une équipe de jeunes animateurs, équipe qui est toujours en mutation (les jeunes ayant fini leurs études nous quittant pour rentrer dans le monde du travail), il nous a paru intéressant de travailler avec une personne de référence, en l'occurrence un éducateur permanent au sein de notre service. Le rôle de celui-ci a été essentiellement d'une part de mettre tous les outils en place pour permettre une intégration par des personnes non spécialisées dans le handicap, d'autre part, il agit comme référent auprès des parents et des enfants porteurs de handicap.

Cet ouvrage est réalisé dans le but d'aider et d'informer toute personne désireuse de s'informer et de s'ouvrir au monde du handicap. Il propose des fiches pratiques pour l'élaboration d'activités visant la sensibilisation aux différentes formes de handicap ainsi que l'intégration d'enfants en situation de handicap dans un groupe donné.

En effet, dans le cadre du métier d'animateur de centre de vacances, ou d'autres jobs, certains seront peut-être être confrontés à l'intégration d'un ou plusieurs enfants

en situation de handicap. Certains feront éventuellement l'expérience d'encadrer un groupe en intégration. Il est possible alors que des interrogations apparaissent sur différentes choses où que l'inspiration vienne à manquer lors de la préparation des. Dans ce cas, cet ouvrage pourra peut-être représenter une aide. Il n'a pas la prétention d'avoir des solutions toutes faites mais il propose des pistes de réflexions et d'actions.

Par ailleurs, accueillir un enfant en situation de handicap demande un grand nombre de démarches spécifiques, de réflexions, de préparations et de précautions de la part de l'équipe éducative. Un enfant handicapé est avant tout un enfant comme les autres avec des besoins propres à lui-même. Il faudra alors remettre en question ses pratiques habituelles et faire preuve de créativité et de flexibilité vis-à-vis de la présumée situation complexe à venir.

Ce projet « d'inclusion sociale » est tant un travail d'équipe du personnel d'encadrement qu'un travail avec les enfants intégrants et intégrés. Il dépend aussi du contexte social dans lequel on se trouve. De fait, « l'inclusion sociale » signifie cette double action : l'intégration de l'enfant extraordinaire et la sensibilisation des enfants ordinaires.

Cet ouvrage sera complété par les diverses formations, situations professionnelles, innovations d'activités, informations recueillies au fil du temps.

Sensibilisation

Représentations

La sensibilisation des différents protagonistes (enfants, animateurs, etc) est le premier pan d'attaque pour l'intégration d'enfants en situation de handicap. D'une part, la représentation que l'on peut avoir du handicap est propre à chacun. De fait, chacun possède son histoire, son vécu, ses expériences, ses principes, son axiologie, etc et il est possible d'avoir des aprioris ou des appréhensions vis-à-vis du handicap. Il est alors intéressant de repérer ces sentiments et de les faire évoluer en discutant avec l'équipe ou dans le groupe par exemple. En outre, il est possible que cet échange, parfois difficile, produise des émotions ou des réactions fortes auxquelles les protagonistes ne s'attendent pas. Cela demande donc un investissement personnel conséquent et une prise de recul suffisante pour ne pas se laisser submerger par des émotions inhibitrices.

Cependant, au même titre que les enfants, chacun est tributaire de ses limites. Il n'est pas pensable de faire travailler une personne avec certains usagers pour lesquels cette dernière n'a pas les ressources nécessaire afin de produire un travail de qualité. Dès lors, il est donc indispensable, pour chacun, de mettre en exergue les raisons pour lesquelles on pense ne pas pouvoir travailler. Cela vient-il d'une peur de l'inconnu ou tout simplement de la capacité à pouvoir encadrer des enfants présentant un handicap ou l'autre?

Mais finalement, qu'est-ce qu'un handicap? Tout le monde connaît ce symbole caractérisant une place de parking pour les personnes handicapées. Mais, le handicap ne se limite pas à cette simple étiquette que l'on colle pour catégoriser, à tort, les personnes en situation de handicap. Nous allons donc tenter d'éclaircir cette notion souvent malmenée en expliquant les termes « déficience » et « handicap » que nous pouvons rencontrer dans l'exercice de notre fonction et dans la vie de tous les jours.



Quel est donc la différence entre handicap et déficience? La déficience est définie comme une défaillance intellectuelle ou physique. On nomme handicap la limitation des possibilités d'interactions d'un individu avec son environnement, causée par une déficience qui provoque une incapacité, permanente ou non et qui mène à un

stress et à des difficultés morales, intellectuelles, sociales et/ou physiques. Nous pouvons alors comprendre que le handicap découle d'une déficience et non l'inverse.

Une explication des divers handicaps ainsi que des diverses déficiences serait trop fastidieuse et non adaptée au cadre dans lequel nous désirons évoluer pour le projet. En effet, nous désirons accueillir l'enfant dans sa globalité et non par rapport à un trait particulier de sa personne. C'est donc pour cette raison que nous ne nous attarderons pas sur la multitude des définitions apportées au style de handicap mais plutôt à la manière dont aborder le handicap dans sa globalité.

Droit

L'intégration d'enfant en situation de handicap n'est pas une obligation pour le service mais il est un droit pour l'enfant pour autant que le milieu d'accueil soit adapté à la pathologie de l'enfant. Ceci implique, lors d'une prise en charge pendant un stage, que tous les enfants disposent de droits dans le milieu ouvert. Une qualité de vie au sein du milieu, la dignité, l'égalité et le respect sont les pierres angulaires d'un accueil épanouissant, pour vous, comme pour l'enfant. Il se peut que la demande d'intégration soit refusée. Comme cité plus haut, il est alors important de réfléchir au fondement de ce refus: est-il appuyé sur des craintes ou basé sur la faisabilité de l'intégration? Par exemple, il sera difficile de recevoir un enfant à mobilité réduite dans une implantation présentant de nombreux escaliers.

La communication

La communication est le meilleur moyen d'échanger des informations essentielles qui paraissent parfois anodines. Quelle que soit la place que chacun occupe au sein de l'équipe, il est important de s'informer au maximum pour savoir dans quel contexte on évolue. On peut trouver de l'information tout autour de soi: au départ de l'enfant lui-même, de la famille, de son dossier médical, des autres membres de l'équipe ,...

Malgré tout, il faut les aborder prendre avec discernement et recul. Par ailleurs, il faut avoir conscience que chaque membre de l'équipe est tenu au secret professionnel, notion que nous développerons plus tard dans ce dossier. De plus, il faudra être à l'écoute des demandes et des attentes qui en découlent, qu'elles viennent des enfants, des parents, des services annexes ou du personnel d'encadrement.

Les réunions sont, entre autre, souvent l'occasion de déposer des problématiques pour lesquelles on est bloqué. Il ne faut pas avoir peur de poser des questions par

rapport à certaines situations afin qu'en équipe, des hypothèses et des pistes d'interventions puissent être élaborées. Aucune question n'est inutile. Par ailleurs, il faut aussi profiter des moments durant lesquels des réunions informelles peuvent avoir lieu (temps de midi par exemple). Comme cité plus haut, c'est le travail d'équipe qui doit primer sur les initiatives individuelles. Comme le dit l'adage populaire : « il y en a plus dans 2 têtes que dans une seule ».

La demande d'intégration

La demande d'intégration peut avoir plusieurs origines comme la famille, l'enfant lui-même, son école ou encore un service extérieur (S.A.I, C.P.A.S, IMP, etc).

Le plus souvent, cette demande émane d'un service extérieur ou de la famille directement. Régulièrement, leurs motivations sont de sortir l'enfant de son cadre habituel (souvent le milieu spécialisé) et d'y faire des rencontres avec des pairs non-handicapés. Il est possible aussi que les parents demandent l'accueil pour des besoins de répit. En effet, les besoins d'un enfant en difficulté sont bien plus grands que ceux d'un enfant dit ordinaire. La prise en charge de l'enfant est plus éprouvante et fatigante mais tout aussi enrichissante pour l'animateur comme pour les enfants intégrant ou intégrés.

D'une part, il est essentiel de connaître ce que le demandeur attend de l'intégration et d'autre part, de discerner les souhaits de l'enfant porteur de handicap. De surcroît, il est aussi nécessaire que l'équipe d'encadrement fixe ses attentes personnelles par rapport à cette intégration. Le service ATL organise des réunions avec les différents services demandeurs ainsi qu'avec les parents afin de bien discerner les attentes de ceux-ci.

D'autre part, il est possible que les attentes mutuelles du demandeur et de l'équipe porteuse de projet ne coïncident pas. C'est lors des réunions préalables que les enjeux sous-jacents à la demande font surface et que les potentiels consensus ou désaccords se mettent en place. Par conséquent, il ne faut pas s'étonner d'un éventuel refus pour autant qu'il soit motivé et en concordance avec des arguments cohérents précités.

Dans une demande d'intégration, toutes les informations relatives à l'enfant intégré sont primordiales. Qu'elles soient d'ordre social, comportemental, familial ou autres, chaque donnée relative à l'enfant est susceptible de pouvoir être utilisée dans l'intérêt de l'enfant. Celles-ci sont naturellement protégées par le secret professionnel

auquel chaque intervenant est tenu.

Il est possible de faire appel à un professionnel extérieur au service (médecin, kinésithérapeute, logopède, etc) afin de recueillir certaines informations manquantes pour l'élaboration correcte du profil de l'enfant. Notons cependant que ces personnes sont tenues au secret professionnel et ceci peut constituer un frein à la divulgation d'informations. De plus, il faudra replacer les informations dévoilées dans le contexte propre au secteur. Ceci étant, l'objectif n'est sûrement pas de porter un diagnostic ! L'objectif principal est bien d'accueillir l'enfant dans des conditions qui lui permettent de s'épanouir au sein du groupe et la prise de renseignements à propos de l'enfant se fera uniquement dans ce cadre-là.

Attention également à ne pas cataloguer un enfant (« coller une étiquette), cela risquerait de cadenasser l'intervention à son égard. Dès lors, il est alors possible que l'équipe ne reçoive qu'une partie des informations de manière à ne pas stigmatiser celui-ci. Il ne faut donc pas voir là une mise à l'écart mais plutôt un moyen de ne pas mettre l'enfant dans un tiroir en lui collant une image figée et hermétique.

Ensuite, il sera nécessaire de ne pas se limiter aux informations purement médicales. Les besoins, limites, forces, attentes, préférences de l'enfant sont des données qui permettent souvent d'avoir des actes mieux orientés lors de la préparation des activités mais aussi lors de l'encadrement journalier. C'est aussi en activant votre sens de l'observation que vous pourrez élaborer des hypothèses ou émettre des avis quant aux enfants.

Enfin, les informations et observations recueillies chaque jour et compilées dans le carnet de route sont toutes aussi importantes que celles données par les personnes extérieures comme les parents, enseignants, etc. Vous pourrez trouver un exemple du « carnet de route » en annexe 1.

Le secret professionnel

Qu'est-ce que le secret professionnel? Celui-ci intègre la notion de confiance et de respect vis-à-vis de la personne qui livre ce « secret ». Peu importe la manière dont il a été livré, peu importe comment il a été présenté et peu importe le sentiment personnel du professionnel qui le reçoit. Ce qui compte, c'est que le détenteur du secret ne veut pas que celui-ci soit divulgué.

Il s'agit naturellement de secrets qui sont reçus dans le cadre, ou à l'occasion de

l'exercice d'une profession, d'une activité ou d'une mission qui ouvre nécessairement cette possibilité.

Mais qu'entend-on par secret ? Celui-ci pourrait être défini comme toutes paroles, actions ou informations qui concernent l'utilisateur en général.

Le respect du secret professionnel comporte 2 facettes. La première est qu'il protège la personne qui se confie et, dans la relation de confiance qui s'instaure entre les 2 protagonistes par le biais de celui-ci, que celle-ci sera sûre que rien de ce qu'elle a révélé ne sera propagé. La seconde facette protège le professionnel lui-même.

Extrait de l'article 458 du Code pénal:

“Les médecins, chirurgiens, officiers de santé, pharmaciens, sages-femmes et toutes autres personnes, dépositaires, par état ou par profession, des secrets qu'on leur confie qui, hors le cas où ils sont appelés à rendre témoignage en justice et celui où la loi les oblige à faire connaître ces secrets, les auront révélés, seront punis d'un emprisonnement de huit jours à six mois et d'une amende de cent à cinq cents Euros”.

Par ailleurs, il existe quelques exceptions au secret professionnel. D'une part, lorsque l'intervenant est amené à témoigner devant un juge. D'autre part lorsque le champ du secret professionnel rentre dans le cas où la loi oblige à faire connaître les secrets. De fait, la non-assistance à personne en danger ou encore l'aide aux enfants victimes de maltraitance sont des aspects qui font exceptions. Préalablement à la dénonciation de tels faits, il faut s'assurer, selon la loi, de 3 choses cumulatives: avoir examiné la victime ou reçu ses confidences; avoir déterminé l'existence d'un danger grave et imminent pour l'intégrité mentale ou physique de l'enfant; ne pas être en mesure, soi-même ou avec l'aide de tiers, de protéger cette intégrité.

Pour terminer sur la notion de secret professionnel, abordons celle de secret professionnel partagé. Il existe peu de règles ou de lois écrites concernant cette particularité mais cette pratique n'est pas pour autant à abolir. Une bonne pratique, comme cité plus haut, passe par un travail d'équipe et un travail de communication à l'intérieur de celle-ci. Le partage d'une confiance ne doit naturellement se faire que par objectif de nature professionnelle et servira d'outil d'efficacité pour le travail d'équipe.

Enfin, il faudra l'accord de la personne concernée pour pouvoir divulguer son secret à d'autres membres de l'équipe. De plus, il faudra partager le secret avec d'autres personnes partageant la même mission et il faudra divulguer les informations

strictement nécessaires et utiles à une action éducative ou pour le bien-être de la personne tout simplement.

Préparation à l'intégration et mise en œuvre

Afin de clarifier les choses, l'équipe n'est pas à elle seule porteuse du projet. En effet, ce sont avant tout les enfants qui intègrent l'enfant handicapé par le lien qui se crée et qui s'entretient au fil des jours. L'équipe est donc un facilitateur de l'intégration, elle est au service du lien entre les protagonistes participant au projet.

De quelle manière l'animateur peut-il favoriser l'intégration et la sensibilisation? En invitant les enfants à participer à des activités, en observant les réactions et les comportements vis-à-vis de l'enfant intégré et des enfants intégrants pour en ressortir les ressources et les limites de ceux-ci afin de pouvoir émettre des hypothèses constructives et pédagogiques. Les animateurs vont alors mettre en place un cadre structurant et des activités afin de faire tomber certaines barrières. De plus, pour faciliter les échanges, ceux-ci pourront montrer aux enfants comment rentrer en communication et jouer avec l'enfant en situation de handicap.

Par ailleurs, l'animateur devra être attentif aux limites des enfants afin de ne pas entraver leur bien-être et leur équilibre personnel. En résumé, il facilitera les échanges entre les enfants en veillant au bien-être de chacun. Qu'il s'agisse des enfants intégrants ou de l'enfant intégré. Par contre, cette attitude ne devra pas engendrer une surprotection de l'enfant, l'intégration étant aussi un moment de développement personnel et de prise d'autonomie.

De fait, il est avant tout nécessaire de prendre l'enfant comme il est, en tenant compte de son milieu social, culturel, de ses besoins, ses forces et ses limites. Cela ne veut pas dire qu'il faut faire du cas par cas et s'engouffrer dans un travail pesant et fastidieux. Comme évoqué plus haut, mettre en place un cadre commun pour tous est important afin de ne pas faire de favoritisme. Cependant, après avoir fixé des balises au groupe, il est parfois intéressant d'inclure une règle dans la règle afin de respecter l'enfant dans sa différence. S'il vous est déjà arrivé de prendre en charge un enfant très nerveux, vous avez certainement remarqué qu'il était parfois impossible qu'il reste assis sur une chaise lors de la création d'un bricolage par exemple. Dans un premier temps, pourquoi ne pas lui donner des responsabilités (aller chercher du matériel manquant) en expliquant au groupe que cet enfant a d'autres besoins qu'eux. Dans un deuxième temps, s'il ne peut tenir sur sa chaise, vous pourriez délimiter un espace (à la craie par exemple) autour de sa chaise pour qu'il puisse y évoluer sans pour autant

déranger les autres.

Nous pouvons apercevoir que nous nous dirigeons vers la proposition de certaines animations ou activités visant à la sensibilisation ou à l'intégration d'enfants en situation de handicap.

Pistes d'activités et d'animations pour la sensibilisation aux handicaps et pour l'intégration

Ci-après, quelques activités pour sensibiliser un groupe au handicap, pour connaître leurs représentations, etc. Celles-ci devront peut-être être adaptées en fonction de l'âge des enfants ou de l'espace disponible.

Sensibilisation générale, première approche du handicap et de l'intégration

Smiley

Activité permettant de connaître l'état d'esprit des participants et de favoriser une prise de paroles.

Durée: +-15 minutes

Nombre: maximum 20

Matériel: 1 feuille de smiley (en annexe 2) par participant

Tranche d'âge: à partir de 3 ans

Distribuez les feuilles smiley et posez la question suivante: « Parmi ces smileys, lequel représente le mieux votre état d'esprit quant à l'accueil d'un enfant en situation de handicap ». Et pour ouvrir le débat: « En quoi représente-il mieux votre ressenti? ».

Vous pouvez aussi utiliser des photos, faire dessiner les enfants, s'exprimer corporellement, etc.

Post-it

Activité permettant de connaître les représentations des participants.

Durée: +- 1 heure

Nombre: maximum 15

Matériel: post-it de couleurs différentes (3), bics et un tableau

Tranche d'âge: à partir de 7 ans

Distribuez un post-it de chaque couleur à chaque participant ainsi qu'un bic. Demandez-leur d'écrire sur le premier post-it les éléments qui leur posent problème par rapport à l'accueil d'un enfant handicapé. Sur le deuxième les éléments positifs et

sur le dernier les éventuels questionnements qu'ils se poseraient. Faites de même, de cette manière, vous pourrez participer au débat plus facilement.

Lorsque les participants ont terminé, vous classez les post-it par couleur et vous les affichez au tableau en colonne. Vous lisez ou demandez de lire aux participants tous les post-it pour ensuite entamer un échange. Pour prendre la parole et la faire passer aux autres, vous pouvez utiliser une balle ou une peluche. Vous commencez par les obstacles et vous essayez de trouver une évolution positive parmi les post-it ou en mettant en action votre créativité.

Avantages et désavantages

Activité permettant de faire ressortir les points positifs et négatifs d'une intégration d'enfant en situation de handicap par le groupe.

Durée: +- 1 heure

Nombre: maximum 15

Matériel: Marqueurs noirs, tableau ou grande feuille (A3, A2), marqueur de couleur, 3 feuille de petit format (A5, A4) par participant

Tranche: à partir de 7 ans

Les participants écrivent des avantages ou des inconvénients différents sur ses 3 feuillets. Vous les récoltez et les classez en 2 colonnes distinctes (avantages/désavantages). Vous demandez ensuite aux participants de trouver des avantages aux inconvénients. Vous les notez au marqueur de couleur.

Représentation et définition

Activité permettant de se mettre d'accord sur les termes utilisés.

Durée: 1 heure

Nombre: groupe de 3-4

Matériel: Panneau ou grande feuille, marqueur

Tranche d'âge: à partir de 8 ans

Les participants élaborent 1 à 2 définitions sur des termes qui ont trait au handicap comme: handicap, déficience, différence, ordinaire, normalité, norme, intégration, etc. Ensuite, vous revenez en grand groupe afin que tout le monde fasse

part des définitions. Pour terminer, vous entamez un débat (pourquoi cette définition, en quoi le choix des mots est-il important, pourquoi ne peut-on pas utiliser ce mot là, etc) et essayer de mettre tout le monde d'accord sur les définitions quitte à les modifier. Vous pouvez aussi, en début d'activité, demander aux enfants de proposer des mots.

Vivre le handicap

Activité permettant de développer l'empathie des participants et de vivre certains handicaps.

Durée: dépend du nombre de participants et de l'activité choisie. De 20 minutes à 1 heure (selon le nombre de participants et l'activité choisie).

Nombre: maximum 15

Matériel: En fonction de l'activité: bandeau, baladeur, cordes, chaises, poids, etc

Tranche d'âge: à partir de 3 ans mais à adapter, sinon à partir de 6 ans.

Faites participer les enfants à quelques activités différentes au départ portant sur des aspects divers comme la communication (téléphone arabe), la motricité (1,2,3 piano, petite poisson rouge, chaise musicale), l'art (fresque collective), sport (handball, football) et en leur attribuant un handicap:

- bandeau sur les yeux (cécité),
- baladeur ou boules quies sur les oreilles (surdit ),
- enfant assis sur une chaise (handicap moteur),
- expliquer à certains enfants les r gles avec un vocabulaire difficile ou expliquer partiellement les r gles (retard mental),
- attacher un pied et une main à une chaise (h mipl gie).

Vous pouvez commencer par 1 enfant pour ensuite augmenter le nombre d'enfants « en situation » graduellement.

Vous pouvez varier les handicaps dans une  quipe ou attribuer un handicap par  quipe (par exemple, une  quipe sourde et l'autre muette). Diversifiez tant que possible les activit s (comp tition, coop ration, collective, calme, physique, etc)

Veillez   ce que tous les enfants soient mis en situation de handicap et ensuite cr ez un d bat sur le ressenti des enfants par rapport aux handicaps.

Vivre l'exclusion

Cette activité permet de faire vivre l'exclusion aux participants.

Durée: +- 30 minutes

Nombre: maximum 13

Matériel: 7 chaises (toujours plus de chaises que de participants) et 1 table

Tranche d'âge: à partir de 7 ans

Aménager le local de la façon suivante en laissant les participants à l'extérieur: 1 chaise dans un coin, afin que l'enfant assis dessus tourne le dos à la pièce (en isolement et exclusion). Une chaise sur la table en position de pouvoir. Les autres chaises sont disposées autour de la table.

L'animateur demande aux participants de rentrer dans le local et de s'installer dans la pièce sans déplacer les chaises. Quand tout le monde s'est installé, demandez le ressenti de chacun. Vous pouvez mettre des variantes en place comme plusieurs exclus, plusieurs individus en position de pouvoir, tous en position de pouvoir sauf une minorité, etc. Vous pouvez aussi faire entrer le groupe sans leur donner de directives précises et voir comment ils réagissent (s'ils bougent les chaises, la table, etc).

Vivre l'exclusion variante coopérative

Cette activité permet de vivre l'exclusion.

Durée: +- 30 minutes

Nombre: maximum 20

Matériel: autant de chaises que de participants

Tranche d'âge: à partir de 5 ans

Vous disposez des chaises à équidistance et de manière organisée dans la salle. Vous demandez à un enfant de quitter la salle. Vous expliquez aux autres qu'ils vont devoir s'organiser et coopérer afin d'empêcher l'enfant exclu de s'asseoir sur une chaise libre. Vous faites rentrer l'enfant qui est sorti et vous expliquez à tout le groupe qu'il est interdit de courir et que l'enfant doit s'asseoir sur une chaise libre. Les chaises ne peuvent être déplacées et les participants ne peuvent pas s'asseoir sur la chaise qu'ils viennent de quitter.

Quand le participant exclu est parvenu à s'asseoir, vous proposez à d'autres de

prendre sa place. Enfin, vous terminez par un échange.

Appartenance – exclusion

Activité qui permet de ressentir le sentiment d'exclusion ou d'appartenance à un groupe.

Durée: 30 minutes

Nombre: à partir de 8

Matériel: aucun

Tranche d'âge: à partir de 4 ans

Faites former aux participants un cercle où ceux-ci se tiennent par les épaules. Ils doivent se tenir aussi solidement que possible. Un participant (voire plusieurs en fonction du nombre) essaye de pénétrer dans le cercle. Vous pouvez aussi inverser et essayez que les participants sortent du cercle.

Ensuite, analysez ensemble les stratégies mises en place afin de rentrer dans le cercle et essayez de les mettre en analogie avec des méthodes de la vie de tous les jours concernant l'acceptation d'un groupe pour une personne extérieure. Vous pouvez enfin développer un débat.

Importance de la coopération

Ce jeu va permettre aux participants de se rendre compte de l'importance de la coopération.

Durée: environ 1h

Nombre: de 12 à 30

Matériel: 40 feuilles A4 cartonnées, 5 paires de ciseaux, 3 règles, 40 mètres de papier collant

Tranche d'âge: à partir de 11-12 ans

L'animateur prépare au préalable 4 enveloppes contenant:

-Enveloppe A: 0 feuille cartonnée, 1 paire de ciseaux, 2 règles et 4 mètres de papiers collants

-Enveloppe B: 4 feuilles cartonnées, 1 paire de ciseaux, 0 règle et 28 mètres de papiers collants

-Enveloppe C: 8 feuilles cartonnées, 2 paires de ciseaux, 1 règle et 4 mètres de papiers collants

-Enveloppe D: 28 feuilles cartonnées, 1 paire de ciseaux, 0 règle et 4 mètres de papiers collants

Vous divisez ensuite le groupe en 4 et donnez une enveloppe à chaque sous-groupe. Ensuite, vous donnez les consignes suivantes: chaque sous-groupe doit fabriquer un maximum de cube de 7cm de côté collés sur les arêtes. Ces cubes doivent être de qualité. Les groupes doivent négocier entre eux le matériel afin de pouvoir construire ces cubes. Ceux-ci doivent faire preuve d'organisation et de stratégies leur permettant de réussir le défi. Les groupes disposent de 30 minutes. Après avoir donné les consignes clairement, vous n'intervenez plus et laissez les groupes se débrouiller. Pendant ces 30 minutes, votre sens de l'observation doit être aiguisé, je vous conseille de prendre des notes.

Ensuite, en grand groupe, vous tentez de comprendre ce qui s'est passé. Y a-t-il eu des comportements particuliers: utilisation de la force, du vol, concurrence, coopération accrue entre des équipes en particulier, tentative de rapprochement, échec de coopération, etc. Vous pouvez poser la question: « si les groupes coopèrent, que se passe-t-il? ».

Note: Il est possible de construire 80 cubes avec le matériel donné. L'équipe de l'enveloppe C'est la seule à pouvoir construire quelques cubes. Vous pouvez aussi attribuer un handicap par équipe pour pimenter le jeu (un enfant par équipe est atteint de cécité, surdité, paraplégie, hémiplegie, muet, etc). Il est aussi préférable de proposer des modèles de cubes à découper afin de faciliter la réalisation ou de montrer préalablement la confection d'un cube.

Règles de vie commune

Activité qui permet de poser le cadre, de pouvoir réfléchir aux règles communautaires et de leurs éventuelles adaptation en fonction des situations. Cette activité devra être modulée en fonction de l'âge des participants.

Durée: 1h

Nombre: 16 maximum

Matériel: feuilles, bics, tapisserie assez longue pour indiquer les règles

Tranche d'âge: à partir de 3 ans

Dans un premier temps, vous pouvez proposer aux enfants de confectionner une charte de vie commune. Vous devrez naturellement vous baser sur le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur ainsi que le cadre dans lequel le groupe vit qui est fixé dès le début. Par ailleurs, il existe d'autres documents ou sources d'informations comme la déclaration universelle des droits de l'homme ou plus particulièrement celle des droits de l'enfant facilement accessibles sur la toile (<http://www.droitsenfant.com/cide.htm>).

Votre créativité et votre imagination ainsi que celle des participants sera sollicitée afin que le résultat soit attrayant et compréhensible pour les usagers.

Par ailleurs, vous ne devez pas personnellement apporter la matière mais plutôt solliciter les membres de votre groupe. Ce sera à vous d'orienter et d'adapter les propositions sans vous les approprier afin que chaque enfant se sente concerné. Vous pouvez aussi amener l'activité en proposant des mots clefs et amener une réflexion autour de ceux-ci pour ensuite dévier sur la réalisation de la charte. Par exemple: qu'est-ce que le respect? Pourquoi l'appliquer? En quoi la tolérance est-elle porteuse de sens? Etc...

Dans un deuxième temps, vous pouvez essayer, avec des enfants d'une tranche d'âge plus élevée, de trouver des éléments transgressifs aux règles élaborées ensemble et y trouver des alternatives. Par exemple: un enfant est diabétique et il doit manger à 11h15 alors que vous avez fixé l'heure du repas à 12h. Peut-on accepter cette transgression. En quoi? Dans quelle mesure? Un autre exemple: Une norme fixée ensemble est l'interdiction de quitter le local pendant une activité créative. Jean est autiste et quitte le lieu sans crier gare. Faut-il le sanctionner? Au nom de quoi?

Enfin, autour du débat que ces éléments susciteront, vous pouvez, ensemble, déterminer des exceptions ou des amendements aux règles. Veillez à ce que ces amendements ou règles n'empiètent pas sur la liberté de chacun, y compris celle des autres groupes.

Sensibilisation à la déficience visuelle

Le portrait sensoriel

Le but de cette activité est d'exercer la capacité de visualiser mentalement le portrait d'une personne à l'aide d'indices sensoriels autres que visuels. Cela permet

aux enfants de comprendre comment les personnes ayant une déficience visuelle se font une représentation mentale de ce qu'elles perçoivent.

Durée: environ 30 minutes

Matériel: Papier, Crayons, Bandeaux.

Participant: 15 maximum

Tranche d'âge: à partir de 8 ans, peut être adapté pour des enfants plus jeunes mais avec des consignes plus simples et dans ce cas, l'animateur fait lui-même la description écrite

Chaque enfant décrit sur papier une personne connue de tous les autres enfants, que cette personne soit présente ou non. Les descriptions sont lues par l'animateur et les enfants qui écoutent essaient d'identifier la personne décrite. Pour faciliter la concentration sur les autres sens que la vue, les enfants ferment les yeux ou portent un bandeau.

Les descriptions ne comportent pas d'indices de couleur, ni d'indices du genre : lieu de naissance, profession, adresse, occupation préférée, etc. On peut cependant y trouver des indices de l'âge, de la chevelure, des traits du visage, du type physique, des textures et du type de vêtements portés, de la grandeur, du rythme de la démarche, etc. Bref, des indices uniquement repérables par les autres sens que celui de la vue.

Vous pouvez varier l'activité en jouant à ce jeu en équipes de quatre personnes et plus. Chaque enfant prépare la description non visuelle d'une personne connue de tous par des indices perceptibles seulement de façon sensorielle. En alternant les équipes, les enfants lisent chacun à leur tour la description aux autres, qui ont les yeux bandés. La première identification juste donne un point à l'équipe.

Encourager les enfants à découvrir qu'il est plus ou moins facile, selon les indications qui leur sont données, d'identifier une personne qui leur est décrite. Remarquer que l'exercice est encore plus difficile quand on ne peut pas voir la personne qui fait la description.

Que voyez-vous?

Cette activité permet d'effectuer des tâches en simulant certaines déficiences visuelles. Elle permet aux enfants de se rendre compte des différents types de déficiences visuelles, de comprendre qu'il existe des dispositifs d'aide dont peuvent se prévaloir les personnes ayant une déficience visuelle.

Durée: environ 30 minutes

Matériel: Des verres, des lunettes de protection ou de plongée, du savon ou de la pâte dentifrice pour étendre sur les verres (pour le savon : mouiller, appliquer, laisser sécher puis répéter l'opération), des rouleaux de carton.

Participant: 15 maximum

Tranche d'âge: à partir de 6 ans

Les enfants préparent les verres ou les lunettes pour simuler certaines déficiences :

- **Champ visuel rétréci:** utiliser des rouleaux de papier tenus près des yeux ou des lunettes dont le contour est obscurci (ne laisser qu'un petit trou au milieu.)

- **Vision périphérique:** des verres ou lunettes dont le centre est couvert mais dont les extrémités sont claires.

- **Perception de la lumière seulement:** des lunettes complètement recouvertes de savon ou de pâte dentifrice.

Placez les enfants en équipe de deux: l'un porte les lunettes et l'autre agit comme guide. Attribuez les tâches, quand les tâches ont été accomplies, inverser les rôles. Vous pouvez proposer aux enfants de copier un court message, lire un article dans une revue, trouver un objet dans un placard sombre, choisir un livre précis dans une bibliothèque, assemblez une construction précise en lego ou encore assembler un casse-tête simple.

Les enfants pourront poursuivre ces simulations à la maison et faire part de leurs expériences et des défis qu'ils ont rencontrés. Vous pouvez encourager les enfants à discuter de leurs expériences et de leurs défis, examiner des dispositifs d'aide qui servent couramment, dont les verres correcteurs par exemple et imaginer différentes inventions qui pourraient faciliter la vie des personnes qui ont une déficience visuelle.

La rumeur à rire

L'activité consiste à parcourir un trajet à l'aide d'indices sensoriels.

Durée: environ 30 minutes

Matériel: Pièce bien connue des enfants, bandeaux.

Participant: 15 maximum

Tranche d'âge: à partir de 8 ans

L'animateur parcourt un trajet dans un lieu connu des enfants. Il peut y ajouter des indices perceptibles par les autres sens que la vue. L'enfant aux yeux bandés écoute, se fait mentalement un plan du trajet et le parcourt à son tour. Après quoi, l'animateur refait le parcours original pour comparer. Cette activité permet aux enfants de comprendre que les personnes ayant une déficience visuelle peuvent se déplacer grâce à des indices sensoriels et à la visualisation.

Tous les enfants bandent leurs yeux. L'animateur prépare un trajet en donnant 2 à 5 consignes et en décrivant le parcours à faire. Chaque consigne décrit une seule action.

L'animateur dicte le trajet dans le creux de l'oreille du premier enfant aux yeux bandés. Celui-ci exécute le trajet en donnant des indices sensoriellement perceptibles de ce qu'il rencontre. Pendant ce temps, les autres enfants aux yeux bandés écoutent et essaient de se représenter mentalement le trajet. Dès que le premier enfant est revenu, le deuxième exécute le trajet qu'il a compris. Quand tous les enfants ont effectué le parcours, on retire les bandeaux et l'animateur répète toutes les consignes données au premier enfant et exécute le parcours.

On peut aussi y jouer en équipe et tracer d'avance des trajets sur des papiers qui seront tirés au sort par l'animateur. L'équipe qui aura le moins dévié du trajet décrit sur papier sera déclarée gagnante.

Encouragez les enfants à découvrir que des indices sensoriels, autres que la vue, peuvent les aider à se mouvoir. Demandez-leur leurs expériences et leurs observations : quels sens les ont davantage aidés à faire le trajet ?

L'objet qui tombe

Cet exercice permet d'exercer la perception de la réflexion ou les échos de sons émis. On appelle ceci l'écholocalisation. Cette activité va permettre aux enfants de comprendre que les personnes ayant une déficience visuelle peuvent détecter la présence d'un obstacle, sa distance, sa taille et même sa texture par écholocalisation.

Durée: environ 35 minutes

Matériel: divers objets lourds et légers, de taille et de texture différentes (exemple : un trousseau de clés, un ustensile de cuisine, un crayon), bandeaux.

Participant: 15 maximum

Tranche d'âge: à partir de 6 ans

Tous les enfants ont les yeux bandés. Dans une pièce connue des enfants, l'animateur laisse tomber un objet. Il peut commencer avec un trousseau de clé et le laisser tomber sur une surface dure. Les enfants à tour de rôle ou en équipe, cherchent à identifier l'objet que l'animateur a laissé tomber. La difficulté augmentera dans la mesure où le bruit de la chute sera de moins en moins perceptible.

On peut jouer à l'extérieur, on augmente ainsi la difficulté car le son de l'objet qui tombe est davantage camouflé par les bruits environnants.

Encouragez les enfants à remarquer les différents sons que produisent les objets dans leur chute. Faites découvrir qu'il est possible d'identifier l'endroit où se trouve un objet par le bruit qu'il fait en tombant.

La princesse prisonnière

Ce jeu permet de montrer aux participants l'importance de l'audition. Il permet aussi de solliciter le sens de la perception dans l'espace et la concentration.

Durée: environ 30 minutes

Matériel: Des bandeaux, des liens, une chaise, pour la variante un trousseau de clefs

Participant: à partir de 8

Tranche d'âge: à partir de 3 ans

Une princesse ou un prince est attaché sur une chaise aux poignets et aux chevilles à l'extrémité de la pièce. Elle est gardée de part et d'autre de sa chaise (1,5m +-) par 2 dragons aveugles. Des preux chevaliers doivent aller délivrer, sans faire de bruit, la princesse ou le prince qui est attachée sans se faire repérer par les dragons.

Cette activité doit donc se faire dans le calme le plus complet. Vous pouvez l'utiliser lorsque vous voulez un retour au calme par exemple.

Vous désignez les chevaliers à tour de rôle en les désignant du doigt pour aller détacher la princesse ou le prince. Lorsque celui-ci ou celle-ci est délivré, vous changez de dragons et de prisonnier.

Vous pouvez aussi simplifier le jeu en glissant sous la chaise un trousseau de clefs. La personne sur la chaise a les yeux bandés et effectue le rôle du dragon et du prince en même temps.

La séquence

Exercice sur l'ouïe permettant de montrer aux participants que les personnes aveugles peuvent identifier des objets ou des actions par le bruit qu'ils émettent.

Durée: environ 30 minutes

Matériel: bandeaux (1 par participant)

Participant: 15 maximum

Tranche d'âge: à partir de 4 ans

Tous les enfants ont les yeux bandés. L'animateur produit une séquence de sons: ouvrir une porte, laisser tomber ses clés, pousser une chaise, soupirer, ... Les enfants écoutent et tentent de décrire ou, s'ils le peuvent, d'écrire dans l'ordre ce qu'ils ont entendu.

Slalom sonore

Cette activité permet de se mouvoir les yeux bandés à travers un parcours semé d'obstacles qu'on ne doit pas déplacer, tout en se laissant guider par un instrumentiste. Cela permet aux enfants de découvrir qu'il est difficile pour les personnes ayant une déficience visuelle de se déplacer sans repère sonore.

Durée: environ 30 minutes

Matériel: bandeaux, objets permettant de créer des obstacles, objets permettant de créer un son

Participant: 15 maximum

Tranche d'âge: à partir de 4 ans

L'animateur établit un parcours en forme de zigzag avec divers objets à éviter (chaises, pile de livres, poubelles, etc.). Un dernier objet indique le point d'arrivée. Puis, les enfants trouvent des indices sonores pour guider la progression dans le parcours, par exemple: cloche = avancer, claquoir de bois = tourner à gauche, couvercle de chaudron, frappé = tourner à droite, tambour = reculer, sifflet = arrêter. Disposez les instruments sur une table placée entre les deux équipes.

Vous répartissez les enfants en deux équipes ayant un nombre égal de participants.

Un joueur de la première équipe se place près des instruments tandis qu'un autre de la

même équipe, un bandeau sur les yeux, se prépare à faire le parcours. En introduisant les sons appropriés, l'instrumentaliste guide l'aveugle vers le point d'arrivée. Si celui-ci n'a heurté aucun objet, un autre participant de la même équipe commence le parcours à son tour.

Si l'aveugle déplace un objet, il rejoint ses coéquipiers et c'est la seconde équipe qui prend la relève (un joueur instrumentaliste et un joueur aveugle), jusqu'à ce qu'un de ses membres touche un objet. Les équipes alternent ainsi jusqu'à ce que tous les membres d'une équipe aient effectué le parcours sans avoir déplacé les objets. Cette équipe est alors déclarée gagnante.

Encouragez les enfants à parler de leurs expériences. Aurait-il pu se déplacer sans heurter les objets s'il n'y avait pas eu d'avertissements sonores ? Imaginer différentes inventions qui pourraient faciliter la vie des personnes aveugles.

Sensibilisation à la déficience auditive

Identification d'un objet

Durée: environ 30 minutes

Matériel : Des tampons de cire ou de coton pour boucher les oreilles. Un assortiment d'objets faits de différentes matières, par exemple une boîte à dîner en plastique, un étui de crayons en bois, des boîtes de conserve vides et pleines, un bocal en verre. Un diapason pour illustrer les vibrations (optionnel). Un bandeau pour s'assurer qu'aucun ne triche.

Participant: en fonction du nombre d'objet

Tranche d'âge: à partir de 4-5 ans

Cette animation permet aux enfants de faire l'expérience de la façon dont les personnes ayant une déficience auditive entendent certains sons. Cette activité fournit aux enfants l'occasion de découvrir ce que c'est que d'entendre moins clairement qu'à l'habitude et de comprendre les obstacles que peuvent constituer les bruits de fond.

Les enfants se divisent en petits groupes ; chaque groupe a un certain nombre

d'objets. Tour à tour, les enfants posent des tampons dans leurs oreilles et tournent le dos au reste du groupe. Les autres enfants tapent sur un des objets ; celui qui a les oreilles bouchées doit essayer d'identifier l'objet dont il s'agit.

On demande tout d'abord aux autres de ne faire aucun bruit, pour que l'enfant désigné puisse bien entendre. Ensuite, on demande aux autres de converser pour démontrer l'effet des bruits de fond.

L'animateur encouragera les enfants à découvrir que c'était plus facile d'identifier les sons quand il n'y avait aucun bruit de fond et de remarquer les différentes vibrations produites par les objets. (Un diapason peut servir à illustrer les vibrations sonores).

Qu'est-ce que j'ai dit ?

Durée: Environ 20 minutes

Matériel : Une série de phrases simples écrites sur des cartes.

Par exemple :

- Prends une tasse !
- Maman aime bébé.
- Viens ici !
- J'ai un bâton.
- Sophie aime le chocolat.

Participant : en fonction des phrases préparées

Tranche d'âge : à partir de 6 ans

L'intérêt de cette animation est de faire connaître aux enfants la technique de lecture sur les lèvres comme moyen de communication. C'est donc fournir aux enfants l'occasion de comprendre comment la lecture sur les lèvres peut aider les personnes malentendantes. C'est aussi l'occasion d'apprendre à parler de façon à ce qu'une personne qui a une déficience auditive puisse mieux comprendre.

Les enfants se regroupent en équipe de deux, l'un dit les mots sans émettre de son alors que l'autre lit sur les lèvres et essaie de comprendre. Pour les plus jeunes qui ne sauraient pas lire, l'animateur pourra lire les mots.

Vous pouvez aussi dresser deux listes de mots : l'une composée de mots faciles à lire sur les lèvres et l'autre, de mots difficiles à déchiffrer.

C'est une manière d'encourager les enfants à discuter des avantages et des limites de la lecture sur les lèvres.

Note : les personnes sourdes trouvent qu'il est presque impossible de lire sur les lèvres des mots isolés pris hors de contexte. Il faut que les enfants en soient conscients et qu'ils ne supposent pas que tout ce qu'ils disent sera compris par des personnes sourdes. Énumérer les suggestions qui facilitent la lecture sur les lèvres à savoir : ne pas parler avec la bouche pleine, en mâchant de la gomme ou autre chose ; ne pas parler avec les mains devant la bouche ; parler lentement et clairement ; prendre soin de faire face à l'auditeur.

Je m'exprime par le mime

Durée: 25 minutes

Matériel : aucun

Participant : 12 à 15

Tranche d'âge : à partir de 4 ans (avec des mimes à la portée de leurs développements)

Cette activité va permettre aux enfants d'expérimenter la communication gestuelle.

Celle-ci va fournir aux enfants l'occasion de comprendre que, grâce à la communication gestuelle, les personnes ayant une déficience auditive peuvent se faire comprendre. Ils vont apprendre à utiliser les gestes pour mieux communiquer avec elles.

Les enfants à tour de rôle, miment un animal, une action, ou un événement. Les autres enfants doivent deviner ce qui est mimé.

Il est aussi possible que l'animateur et deux enfants composent une petite histoire qui implique une communication entre eux. Cependant, veillez à la possibilité des enfants à créer une histoire. Les deux enfants miment l'histoire devant les autres enfants. Ceux-ci essaient de deviner ce qu'ils se 'disent' par gestes et de découvrir l'histoire qu'ils tentent de 'raconter'.

Encourager les enfants à discuter des avantages et des limites de la communication gestuelle. Echangez sur l'importance d'utiliser les bons gestes pour bien se faire comprendre. Echangez aussi sur les difficultés de comprendre les messages quand les gestes sont trop rapides ou imprécis

Sensibilisation à la déficience motrice

Une autre manière

L'activité consiste à accomplir une tâche sans utiliser tous les doigts. Faire connaître aux enfants les moyens d'adaptation utilisés par les personnes ayant une déficience motrice.

Durée: 20 minutes

Matériel : Deux paires de mitaines épaisses pour chaque enfant ou des gants de caoutchouc dont les doigts sont rembourrés, des pièces de monnaie, des livres, un crayon muni d'une gomme à son extrémité.

Participant : à partir de 4

Tranche d'âge : à partir de 6 ans

Les enfants mettent les gants ou les mitaines.

Les enfants qui portent des souliers à fermeture 'velcro' essaient d'enlever et de remettre un soulier. Ceux qui portent des souliers lacés ou bouclés essaient à leur tour.

On demande aux enfants de tourner les pages d'un livre ou de trier les pièces de monnaie. L'animateur peut montrer aux enfants comment ils peuvent tourner les pages d'un livre, trier des pièces de monnaie ou travailler sur un clavier d'ordinateur en utilisant la gomme à effacer au bout d'un crayon.

Encouragez les enfants à parler de leurs expériences. Quel genre de soulier était le plus facile à enlever et à remettre ? Il y a-t-il d'autres gestes difficiles à accomplir sans l'usage des doigts et quelles solutions pourraient être envisagées ? (par exemple, utiliser un crayon pour composer un numéro de téléphone, porter des vêtements sans bouton ou à fermeture 'velcro')

Se déplacer

Cette animation consiste à créer une situation de simulation de mobilité restreinte.

Durée: 30 minutes

Matériel : Fauteuils roulants et béquilles.

Participant : en fonction du matériel disponible

Tranche d'âge : 7 ans

Ceci va permettre aux enfants de comprendre certaines difficultés que doivent affronter les personnes qui utilisent un fauteuil roulant et d'apprendre comment agir de façon positive avec une personne en fauteuil roulant.

Placez les enfants en groupe de deux, l'un des deux servira de guide. Demandez aux enfants de se rendre à un endroit désigné (bibliothèque, cour de récréation, toilettes) et de revenir dans le local. L'enfant qui joue le rôle de la personne ayant une déficience motrice doit essayer autant que possible de se débrouiller seul et sans l'aide du guide. Ceux qui le désirent peuvent porter leur appareillage de simulation pendant la période du dîner ou pendant la récréation. Suggérez d'autres gestes comme frapper un ballon du pied ou toute autre activité sportive.

Une autre possibilité serait que les enfants puissent organiser une partie de basket en fauteuil roulant avec l'aide d'un organisme sportif local.

Ensuite, encouragez les enfants à parler de leurs expériences et de leurs observations lors de leur utilisation du fauteuil roulant. Dressez une liste des comportements adéquats envers les personnes qui utilisent un fauteuil roulant. Demandez aux enfants des suggestions qui pourraient s'ajouter à la liste.

Faire le travail

Cette activité vise à simuler un état de déficience motrice, soit l'usage d'un seul bras.

Durée: 20 minutes

Matériel : Une écharpe fixée sur le côté du corps pour garder le bras immobile ou du ruban à masquer avec lequel on retiendra le bras sur le côté.

Participant : un nombre pair à partir de 4

Tranche d'âge : à partir de 6 ans

Donnez aux enfants l'occasion de comprendre les défis que présente une déficience motrice. Ils pourront se familiariser avec les dispositifs d'aide utilisés par certaines personnes.

Placez les enfants en équipe de deux, l'un agissant comme guide. Confier à

l'enfant dont le bras est immobilisé un certain nombre de tâches, par exemple :

- sortir des livres de son casier
- s'habiller pour aller à l'extérieur en hiver
- prendre son repas du midi à la cafétéria, ...

Il est aussi envisageable de modifier cette activité. Par exemple, à l'aide d'un cure-oreille et de colorants alimentaires, les enfants peuvent essayer de peindre avec la bouche. Si possible, invitez une personne qui utilise un membre artificiel ou un appareil orthopédique à venir répondre aux questions des enfants et à leur expliquer le fonctionnement de l'appareil.

Ensuite, encouragez les enfants à discuter de leurs expériences. Demandez-leurs des suggestions pour des dispositifs d'aide de l'avenir ou encore l'utilité de dispositifs techniques comme les membres artificiels.

Course à obstacles

Durée: 30 minutes

Matériel : Différents objets disproportionnés à la taille des enfants participants

exemple : un gros fruit (melon ou pamplemousse), un gros livre (dictionnaire) ; des étagères hautes et basses ; une chaise ; une ficelle ; du ruban à masquer ; un chronomètre.

Participant : à partir de 6

Tranche d'âge : 6 ans

Cette activité va permettre aux enfants de faire l'expérience de ce que vivent les enfants de petite taille quand ils accomplissent des gestes quotidiens.

L'animateur aménage un parcours que les enfants auront à franchir, chacun à leur tour, en accomplissant différents gestes. Il demande aux enfants de faire le parcours à genoux, les avant-bras retenus au torse à l'aide d'un lien (foulard, ceinture).

Les enfants doivent franchir le plus rapidement possible le parcours :

- attraper le pamplemousse sur l'étagère basse (d'une main) et le déposer sur la table ;
- s'asseoir sur la chaise et en redescendre ;
- sauter par-dessus les 2 lignes (éloignées) faites sur le sol à l'aide du ruban à masquer
- attraper un objet léger placé sur une étagère haute (en sautant ou en grim pant), le poser sur la table ;

- sauter par-dessus la ficelle (pas trop haute) ;
- attraper des deux mains le dictionnaire, sur une étagère basse et le poser sur la table.

Note : selon l'âge et la taille des enfants participants, aménager le parcours avec plus ou moins d'objets et d'obstacles.

Encouragez les enfants à parler de l'expérience qu'ils ont vécue et de la difficulté à faire le parcours et à atteindre des objets avec des bras courts. Envisagez les raisons des difficultés rencontrées ainsi que leurs suggestions pour faciliter la tâche à un enfant de petite taille.

Le dire avec effort

Durée: 30 minutes

Matériel : Petit texte à lire.

Participant : à partir de 6

Tranche d'âge : 8 ans

Cette activité consiste à lire un texte en simulant une difficulté d'élocution liée à une incapacité motrice. Celle-ci va permettre aux enfants de comprendre la difficulté de communication verbale de certains enfants atteints de déficience motrice et de vivre la frustration qu'ils ressentent de ne pas pouvoir communiquer clairement et que leur message est mal entendu.

L'animateur va remettre un petit texte à un enfant. Il lui fait lire le texte à voix haute devant ses camarades. Il faut ensuite lui demander de placer sa langue dans la voûte du palais en la poussant fermement vers le haut sans jamais la déplacer pour articuler. Pour lui faciliter les choses, lui demander de se tourner face au mur pour une partie de l'exercice. Faire répéter l'expérience par d'autres enfants à tour de rôle. Demandez aux enfants qui écoutent le message de faire leurs commentaires en plaçant eux aussi leur langue dans la voûte de leur palais.

Encouragez les enfants à exprimer leurs réactions (ont-ils ressenti une fatigue générale, un malaise au niveau des muscles de la figure, une frustration quant à la vitesse de lecture, aux rires ou moqueries des autres, etc.). Parlez de l'attitude des enfants qui écoutent le message (ont-ils eu tendance à rire, pourquoi ? Comment l'enfant qui a fait la lecture réagit aux rires ?). Faites les réfléchir sur la perception des enfants qui ont fait la lecture : est-ce parce qu'ils ont une difficulté d'élocution qu'ils n'ont pas ou moins de capacités intellectuelles ou d'habileté à participer aux activités

du service de garde ?

Sensibilisation à la déficience intellectuelle

Nouvelle orientation

Cette activité vise à comprendre quelques-unes des difficultés éprouvées par les personnes ayant une déficience intellectuelle quand il s'agit de suivre des instructions. Ceci va donner aux enfants l'occasion de prendre conscience des difficultés que doivent affronter les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Durée: 25min

Matériel : Un miroir mural sur un pied, du papier, des crayons, des craies à colorier.

Participant : à partir de 2

Tranche d'âge : 7 ans

Examinez avec les enfants les changements de direction qui se produisent quand on regarde dans un miroir. Demandez aux enfants d'accomplir un certain nombre de tâches en regardant dans le miroir :

- Ecrire son nom,
- Faire un dessin,
- Tracer une étoile à cinq pointes ou un pentagone...
- Dessiner un chien, un homme, une maison, un arbre, ...

Encouragez les enfants à parler de leur expérience et ce qu'ils ont ressenti au cours de cet exercice. Quel effort de concentration requis pour accomplir les tâches demandées a dû être fourni ? Quelles seraient leurs suggestions pour aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à accomplir les tâches.

Un à la fois

Cette animation vise à comprendre quelques-unes des difficultés que doit surmonter une personne ayant une déficience intellectuelle quand il s'agit de suivre des instructions. Elle donne aux enfants l'occasion de comprendre la nécessité de parler lentement et clairement quand on s'adresse à une personne ayant une déficience intellectuelle.

Durée: 30 minutes

Matériel : Une liste d'instructions (ci-dessous) par groupe d'enfants.

Participant : à partir de 4

Tranche d'âge : 6 ans

Répartir les enfants en petits groupes ; un membre du groupe sera l'animateur, un autre, l'évaluateur. L'animateur lira la liste d'instructions qui suit : une seule fois, clairement, mais sans faire de pause entre chaque instruction. On demandera aux enfants d'accomplir ce qui a été demandé en se fiant à leur mémoire. L'animateur relit la liste lentement en donnant le temps aux participants de faire chaque geste. L'évaluateur de chaque groupe prend note des efforts de chaque participant. Ces notes pourront être lues devant les enfants à la fin de l'exercice.

Instructions :

1. Debout.
2. Faites trois tours complets.
3. Tapez des mains.
4. Dites votre nom.
5. Touchez vos oreilles.
6. Frappez le sol du pied.
7. Tapez l'épaule du voisin.
8. Reculez de trois pas.
9. Fermez les yeux.
10. Croisez les bras.
11. Asseyez-vous.
12. Ouvrez les yeux.

Encourager les enfants à comparer les deux expériences et noter combien il est frustrant de savoir qu'on peut accomplir des tâches, mais qu'on ne peut se rappeler les instructions ou qu'on n'a pas le temps nécessaire. Réfléchir avec les enfants et discuter de leurs suggestions pour communiquer efficacement avec une personne ayant une déficience intellectuelle. Parler d'occasions où ils se sont sentis obligés de se hâter pour terminer un travail alors qu'ils auraient eu besoin d'explications supplémentaires.

Suivre les instructions

Cette activité est conçue pour comprendre quelques-unes des difficultés éprouvées par les personnes ayant une déficience intellectuelle quand il s'agit de suivre des instructions complexes. Celle-ci va donner aux enfants l'occasion de comprendre

les frustrations ressenties lorsque les choses vont trop vite pour leur capacité de compréhension et de comprendre qu'on peut accomplir des tâches qui paraissent difficiles si on a le temps et si on peut travailler à son propre rythme. Il convient de leur dire que l'exercice ne sera pas évalué.

Durée: 30 minutes

Matériel : Des copies d'une illustration ou d'un dessin comportant une ménagerie de 8 à 10 animaux différents. Des crayons à colorier.

Participant : à partir de 2

Tranche d'âge : 8 ans

Composer une liste d'instructions comme:

1. Colorier le perroquet
2. Dessiner une cage autour du dalmatien.
3. Mettre une laisse au terrier.
4. Compter et colorier les amphibiens.
5. Dessiner trois poissons rouges dans le bocal
6. Palper votre patella (la rotule)
7. Entamez un plaidoyer sur l'importance du métabolisme du corps humain
8. etc.

Demandez aux enfants d'écouter très attentivement vos instructions en les avertissant que l'exercice ne sera pas facile. Lisez les instructions qui suivent aussi vite que possible de sorte que les enfants n'aient pas le temps d'accomplir les tâches demandées. Ne donnez aucune aide ni explication demandée. Quand il est évident que personne ne réussit à suivre les instructions dans la période de temps accordée, recommencez l'exercice en donnant le temps aux enfants de terminer chaque tâche et en expliquant les termes qu'ils ne comprennent pas.

Encouragez les enfants à parler de chacune des deux expériences et ce qu'ils ont ressenti dans chaque cas : ont-ils fait rire d'eux parce qu'ils n'ont pas réussi à faire l'exercice dans le temps déterminé ? Si oui qu'ont-ils ressenti ? Leurs suggestions pour faciliter les tâches à une personne ayant une déficience intellectuelle. Réfléchissez ensemble au fait qu'une personne ayant une déficience intellectuelle peut éprouver ce genre de sentiment de frustration non seulement à l'école mais à d'autres occasions. Soulignez le fait qu'une personne ayant une déficience intellectuelle peut également suivre plus facilement des instructions et accomplir des tâches si les explications sont claires et complètes et si on lui accorde suffisamment de temps.

Conclusions

Le répertoire d'activités proposées n'est pas complet, tant la source d'information est large et diversifiée mais les activités proposées peuvent servir de base et peuvent être adaptées en fonction du contexte.

Cet ouvrage sera donc agrémenté au fil du temps et au gré des animations prodiguées dans le cadre du projet d'inclusion sociale de l'accueil temps libre.

Comme cité plus haut, cet ouvrage n'apporte pas de solution toutes faites à la problématique de l'intégration ou plus largement à celle de l'inclusion sociale. C'est un travail de longue haleine où travail d'équipe se mêle avec patience, où différence se confond avec ressemblance, où handicap ne se nomme plus de la sorte, où chaque personne est respectée dans sa globalité et non étiquetée à une seule particularité qui la rend extraordinaire.

C'est un labeur qui commence dès le plus jeune âge pour que les adultes de demain comprennent que la différence est une richesse et non une tare.

Afin d'aider tous ceux qui souhaitent se lancer dans cette belle aventure qu'est l'intégration d'enfants porteurs de handicap, notre équipe se tient à la disposition des personnes intéressées par ce type de projet.

Annexe 1

LE CARNET DE ROUTE

Accueil de jour



Ce carnet est un document indispensable pour mieux connaître votre enfant, ses habitudes, son état de santé. Il nous sera utile pour veiller à sa sécurité, son bien-être et pour l'accompagner au mieux.

Merci de le compléter avec le plus de détails possibles.

Carnet de route – Récréation ouverte - ©APeCH asbl 2006

1. Renseignements généraux

Je m'appelle :

.....

J'habite à :

.....
.....
.....

Je suis né(e) le :

Mes parents :

Prénoms : papa maman

Contacts :

Téléphone maison.....

Téléphone : Travail :.....

Gsm :

Mes frères ou mes soeurs :

.....
.....
.....

En cas d'absence, (personne de confiance) contacter :

.....

Habituellement, je vis à la maison – à l'école– à l'internat – dans un service Résidentiel.....

.....

Si vous souhaitez contacter là-bas quelqu'un qui me connaît bien :

.....
.....

Mes loisirs :

.....
.....
.....
.....

J'ai déjà l'habitude de partir : à l'occasion, je vais

.....

2. Renseignements médicaux

Les coordonnées de mon médecin traitant.....

Son adresse :
.....
.....

Son téléphone :

Le diagnostic de mon handicap :
.....

Si je dois expliquer les conséquences de mon handicap à quelqu'un, je dis :.....
.....
.....
.....

Mon groupe sanguin est :Rhésus.....

J'ai reçu le vaccin antitétanique : oui / non
De quand date le dernier rappel ?.....

Je souffre :

- **d'épilepsie ?** oui / non
Si oui, quelle est la fréquence des crises ?.....

Quels sont les signes qui annoncent une crise ?.....

Quelle est la procédure à suivre en cas de crise ?.....
.....

- **d'allergies ?** oui / non
Lesquelles ?.....
.....

Allergie à certains médicaments ? oui / non
Lesquels ?
.....

- **de diabète ?** oui / non
Précautions particulières :
.....

- **d'une autre maladie ?** oui / non
Laquelle ?
.....

- de difficultés sensorielles : oui / non

Je vois bien – je vois modérément – faiblement – je ne vois pas

Je porte des lunettes ? Oui / oui, mais à certains moments / non

Remarques :

J'entends bien - j'entends modérément – faiblement – je n'entends pas

Je porte un appareil auditif : oui / oui, mais à certains moments / non

Remarques :

Il est nécessaire de me mettre des bouchons dans les oreilles en cas de baignade ou de bain ? oui / non

J'ai besoin de soins médicaux ? oui / non

Lesquels ?.....

Je dois prendre des médicaments : oui / non

Si oui, remplissez la fiche ci-dessous

Nom du médicament	Heure	Comment je les prends

Autorisation concernant l'administration de médicaments :

Je soussigné(e), M/Mme..... père, mère, tuteur, tutrice de autorise les responsables de l'activité de loisirs à administrer à mon enfant durant son séjour la médication ci-dessus mentionnée.

Fait à, le.....

Signature :.....

Remarques et précautions particulières :

.....
.....
.....
.....
.....

3. Autonomie

Déplacements :

Habituellement, pour me déplacer :

J'utilise une voiturette - un tricycle - une tribune - je me déplace avec aide -
je marche en utilisant des points d'appui - je me déplace seul

Je suis appareillé : oui / non

Je mets mon appareillage seul / j'ai besoin d'aide / il faut le faire pour moi

Je le porte tout le temps/ uniquement à certains moments :

Je me fatigue vite :

Il faut veiller à

Alimentation :

Je mange seul / Je mange avec aide / il faut me donner à manger

Ma nourriture est mixée - coupée

Je bois seul / avec aide / il faut me donner à boire

Je bois habituellement : au verre - au canard - à la paille -

Si j'ai faim ou soif, je sais demander à manger ou à boire : oui / non

Je risque de faire des « fausses routes » : oui / non Dans ce cas, il faut prendre
quelques
précautions.....

Mes goûts :

Mes plats préférés

Ce que je n'aime pas du tout.....

Mes petites habitudes

Hygiène et toilette :

Je vais aux toilettes : seul / avec assistance / non

J'utilise des toilettes adaptées :

Je dois aller aux toilettes à heures fixes.....

Heures ?.....

Je demande / Je ne demande pas / j'exprime ma demande de cette façon :

Je porte des langes : oui / non

Uniquement la nuit/ également le jour

Pour ma toilette après le change, il faut.....

Pour m'habiller :

Je me débrouille seul / j'ai besoin d'aide / tu dois le faire pour moi.

4. Communication

Je comprends :

Certains mots :.....

Certaines

phrases.....

Des signes ou des

gestes.....

Des pictogrammes ou des

images.....

Je m'exprime

:..... Par des mots A

l'aide d'images, de pictogrammes, de photos,

..... Par les yeux, des signes de tête, des rires, des vocalises, des pleurs, des cris,

Autres

:..... Si

je veux dire non,

je.....

Si je veux dire oui,

je.....

Si je m'ennuie

je.....

Si j'ai mal, je

.....

Si je suis content, je

.....

Si je ne suis pas content,

je.....

Si j'ai besoin d'aide, je sais le

demander.....

Si je suis

fatigué.....

Il faut être vigilant à

.....

.....

.....

.....

.....

5. Comportements

Lorsque je joue :

Ce que je déteste :

.....

.....

..... Ce que j'aime le

plus.....

..... Ce qui me fait
peur.....
.....

Je sais respecter les consignes : oui / non
Lorsque je suis en groupe, il faut faire attention à
.....
.....
.....
.....
.....

- à quoi faire attention en particulier
?.....
.....

Il m'arrive d'avoir des attitudes ou des comportements qui peuvent
être vécu difficilement par mon entourage :
Vis-à-vis de moi-même, je
peux.....
.....
..... Vis-à-vis des autres, je
peux.....
.....
..... Dans ces situations, il est préférable de.....
.....
.....
.....

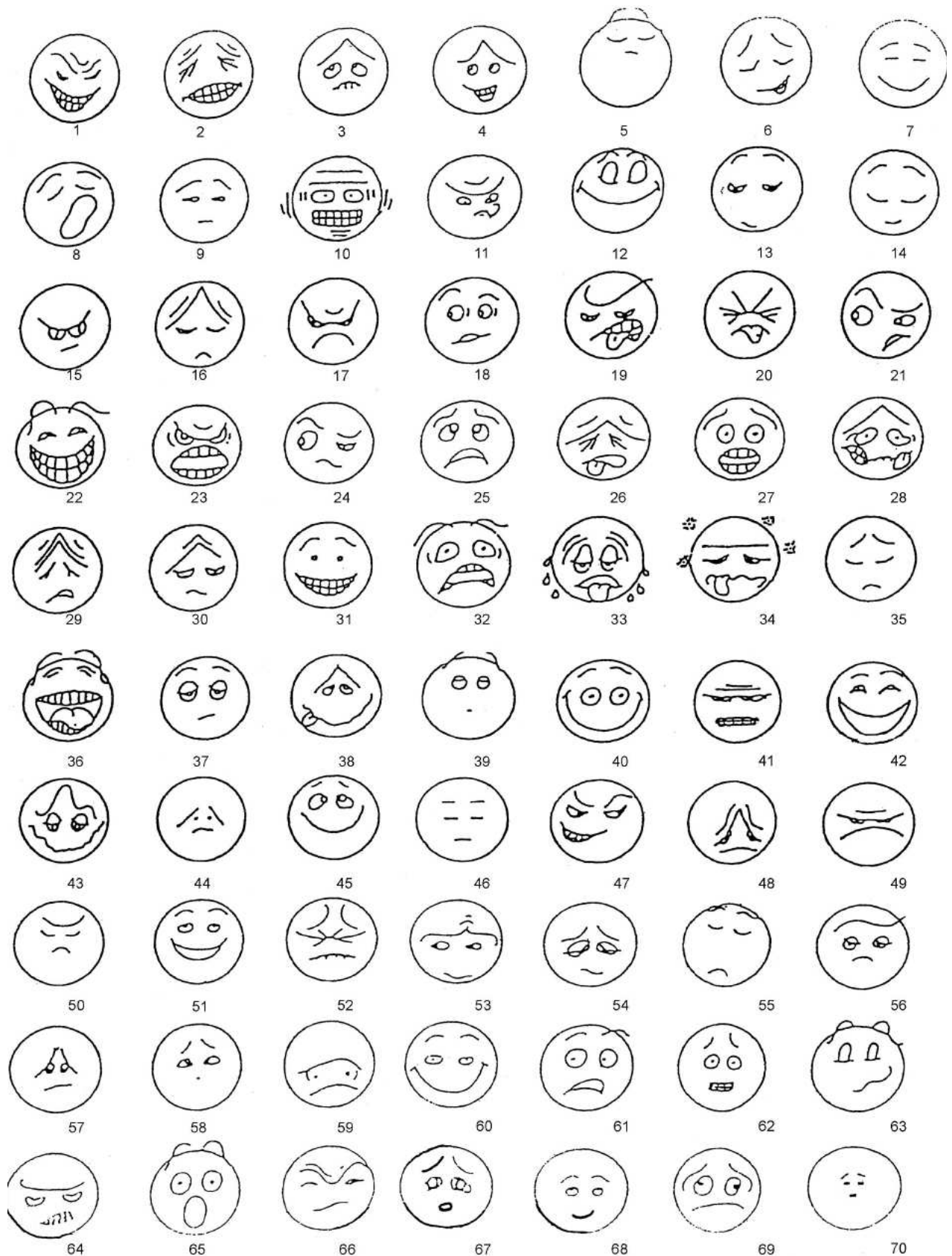
6. Divers

Attention, j'ai besoin d'équipement
particulier.....
.....
.....
.....

Pour utiliser correctement cet équipement, il ne faut pas oublier :
.....
.....
.....

En cas de problèmes, on peut

Annexe 2



Bibliographie

-Ph. Tremblay, G. Poncelet, F. Maerlan. *Oser la différence*. Bruxelles : Badje asbl. Février 2008.

-M. Di Duca, J Burnotte-Robaye. *Ré Création Ouverte*. Marche en Famenne : APeCH asbl. 2006.

-Code de déontologie du Service d'aide à la Jeunesse

-Le secret professionnel partagé, AWIPH.

http://www.awiph.be/pdf/documentation/publications/informations_particulieres/secret_professionnel_partage.pdf

-Code pénal : <http://www.droitbelge.be/codes.asp>